



# FONDATION

d'entreprise  
CAISSE D'EPARGNE LOIRE-CENTRE

## La Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre lance son 8<sup>ème</sup> appel à projets de solidarité doté de 250 000 euros

### COMMUNIQUE DE PRESSE

**(Orléans, le 6 juin 2017) : La Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre lance son huitième appel à projets de solidarité doté d'une enveloppe de 250 000 euros. Ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, il concerne trois domaines : l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie ou dépendantes pour maintenir le lien social, l'intégration socio-professionnelle des personnes fragilisées et la protection de l'environnement & éducation aux comportements durables.**

**Nouveauté de cette édition 2017, le lancement d'un appel à projets destiné aux étudiants.**

Pour la huitième année consécutive, la Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre, lance un d'appel à projets de solidarité en région Centre-Val de Loire. En l'espace de sept ans, environ 400 initiatives solidaires ont été soutenues pour un montant total de près de 1 400 000 euros.

L'appel à projets 2017 est doté d'une enveloppe de 250 000 euros. Il s'adresse à des structures ou organismes d'intérêt général localisés sur le territoire géographique de la Caisse d'Epargne Loire-Centre (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret) pour des projets qui se dérouleront sur ce même territoire à compter de l'année 2018.

L'appel concerne trois grands domaines :

**Accueil et accompagnement des personnes en perte d'autonomie ou dépendantes pour maintenir le lien social :**

Il s'agit de soutenir des initiatives présentées par des organismes de proximité ou des structures d'accueil, d'accompagnement ou de séjour qui visent à améliorer les conditions de vie de personnes fragilisées, enfants et adultes (handicap, maladie, grand âge et souffrance sociale) ou vieillissantes, pour rompre leur isolement ; prévenir les conduites à risques ; occuper une place dans la vie locale ; favoriser le maintien à domicile ; faire respecter leurs choix de vie et leurs droits fondamentaux ; développer l'autonomie par la pratique d'activités de loisirs, sportives ou culturelles ; accompagner les aidants bénévoles.

**L'intégration socio-professionnelle des personnes fragilisées :** Dans le domaine des savoirs de base : il s'agit de financer les projets qui aident les personnes à accéder aux savoirs indispensables à leur développement personnel et à leur intégration dans la vie sociale. Les actions financées doivent favoriser l'ouverture au monde actuel dans sa diversité : acquérir les savoirs essentiels (lire, écrire, compter, s'exprimer), maîtriser les nouvelles technologies de la communication et de l'information, préserver ou recouvrer la santé par l'accès aux grands principes d'hygiène de vie, connaître les droits et devoirs du citoyen.

**La protection de l'environnement & éducation aux comportements durables :**

Dans le domaine de l'environnement, la Fondation d'entreprise soutient des initiatives s'adressant aux jeunes et publics fragiles avec l'objectif de les responsabiliser face aux enjeux environnementaux, les éduquer à la protection de la biodiversité, les sensibiliser à des modes de vie, de production et de consommation durables et responsables.

**NOUVEAUTE : SPECIAL ETUDIANTS**

La Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre propose d'accompagner des projets présentés par des étudiants d'établissements d'enseignement supérieur, publics ou privés, de la Région Centre-Val de Loire (Universités, IUT, Polytech,...). Les projets présentés doivent être portés par des structures reconnues d'intérêt général et s'exercer dans l'un des trois domaines d'intervention de la Fondation au sein du territoire de la Région Centre-Val de Loire. La clôture des dépôts de dossiers pour les étudiants est repoussée exceptionnellement au 30 octobre 2017.

#### LES GRANDES ETAPES POUR DEPOSER UNE CANDIDATURE

- 1) La structure d'intérêt général récupère une fiche de présentation du projet qui est jointe au règlement complet :  
- téléchargeable (format pdf) sur l'un des deux sites suivants : [www.caisse-epargne-loirecentre.fr](http://www.caisse-epargne-loirecentre.fr)  
ou [www.societaires.caisse-epargne.fr](http://www.societaires.caisse-epargne.fr)  
- disponible sur demande par mail (format word) à : [fondation@celc.caisse-epargne.fr](mailto:fondation@celc.caisse-epargne.fr)
- 2) La structure d'intérêt général complète la fiche de présentation de son projet et l'adresse par mail à la Fondation Caisse d'Epargne Loire-Centre : [fondation@celc.caisse-epargne.fr](mailto:fondation@celc.caisse-epargne.fr)
- 3) Après une première analyse de la fiche de présentation du projet, et si elle est recevable (respect des caractéristiques de l'appel à projets 2017), la Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre retourne, par mail, un dossier de candidature à la structure
- 4) La structure complète et envoie le dossier de candidature finalisé **au plus tard le 1er septembre 2017** à la Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre par courrier postal en recommandé avec accusé de réception.

#### Contacts Presse :

Cécile Mitterrand, *Direction Communication externe* - Tél. : 02 38 24 40 88  
[cecile.mitterrand@celc.caisse-epargne.fr](mailto:cecile.mitterrand@celc.caisse-epargne.fr)